

Enseignement Moral & Civique.

Travail/devoir final sur cours de 4^{ème}

«*Les Libertés en France*»

Sujet : «*Lettre/email à un ami étranger*»

Suite à un échange avec un « ami » africain rencontré sur un forum Internet, vous lui écrivez une lettre pour lui expliquer (par des exemples concrets que vous pouvez prendre dans votre quotidien d'adolescent) quelles sont les libertés fondamentales dont vous bénéficiez en France, mais aussi qu'il est important de les défendre au quotidien pour ne pas les perdre.

5 superbes exemples de lettres d'élèves de 4^{ème}

Ali.berté@africa.com

01/01/2017

Cher Ali,

Au seuil de cette nouvelle année, comme il est d'usage dans beaucoup de pays, je te souhaite mes meilleurs vœux pour 2017 : bien sûr des vœux de santé et de bonheur et surtout que les libertés fondamentales se diffusent dans ton pays et dans ceux qui n'en bénéficient pas.

Chez nous en France grâce à la Révolution française et aux philosophes des Lumières, nous avons acquis des libertés à la fois individuelles et collectives dont je vais te donner des exemples.

Pour les libertés individuelles, commençons par le droit de penser, de conscience et de religion. En effet, en France nous pouvons choisir notre religion et la pratiquer car il y a des lieux de culte pour, par exemple, les catholiques (églises), les musulmans (mosquées) et les Juifs (synagogues).

Nous bénéficions aussi de la liberté d'expression ce qui permet par exemple à la presse écrite d'être libre et variée. Il existe des journaux de gauche, de droite, anarchistes... Justement, tu as peut-être entendu parler de l'assassinat des journalistes et dessinateurs du journal satirique « Charlie Hebdo », journal qui symbolise vraiment la liberté d'expression car ses auteurs se permettaient de se moquer de tout et de tout le monde sans être censuré. Malheureusement des intégristes musulmans qui ne respectent pas cette liberté ont commis cet horrible attentat. Cela montre que même au XXI^e siècle il est important d'être vigilant et de continuer à protéger et défendre nos

libertés.

En ce qui concerne les libertés individuelles je peux aussi citer le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité ou au respect de la vie privée mais je voudrais aussi maintenant parler des libertés collectives.

Pour commencer, en France, un groupe de personnes a la possibilité de se réunir temporairement dans un même lieu, de façon pacifique, pour discuter de choses et d'autres (droit de réunion). Cela peut paraître anodin mais dans d'autres pays qui ne sont pas des démocraties, les autorités se réservent le droit d'interdire ces réunions !

Les trois autres libertés collectives importantes sont la liberté d'association, de la presse et la liberté syndicale.

Parlons de cette dernière ! La liberté syndicale est au centre des droits fondamentaux des salariés et permet à la démocratie de s'exercer dans les relations du travail. Elle permet à un groupe de personnes de créer un syndicat professionnel et à un employé de défendre ses droits en adhérant au syndicat de son choix. D'ailleurs, il existe de nombreux syndicats professionnels par exemple dans l'éducation nationale : FSU, FO, SGEN-CFDT... ce qui prouve que les Français tiennent à cette liberté fondamentale.

En tant qu'adolescente et future femme, je suis bien sûr très concernée par le droit des femmes et même si nous sommes dans une démocratie, nous entendons parfois des politiciens remettre en cause, entre autre, le droit à l'IVG. Cela prouve qu'il faut toujours rester vigilant. D'ailleurs pour finir cher Ali, je citerai les paroles d'une auteure française, qui a beaucoup écrit sur le droit des femmes, paroles qui sont, je trouve, vraiment d'actualité ; « *Rien n'est définitivement acquis, il suffirait d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Votre vie durant, vous devrez rester vigilantes* ». Simone de Beauvoir

N'hésite pas à me donner ton point de vue personnel sur l'évolution des libertés fondamentales dans ton pays ! Je pourrai ensuite en parler en cours d'éducation civique.

A bientôt de te lire.

Clara